

Direction générale de l'analyse et de l'expertise de
Montréal, de Laval, des Laurentides, de Lanaudière
et de l'Outaouais

Sainte-Thérèse, le 29 août 2017

Par courriel :

Objet : Demande d'accès aux documents concernant les lots 3 432 200, 3 432 201,
3 431 521 et 4 257 340 du cadastre du Québec.
V/réf. : 662-006

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 21 août dernier et à notre conversation téléphonique, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe les documents visés par votre demande. Ce sont :

Lot 3 431 521

1. Grille de vérification du 19 août 2009, 1 page
2. Avis de non-conformité du 17 mai 2012, 2 pages
3. Grille de vérification du 24 mai 2012, 1 page
4. Grille de vérification du 11 mai 2015, 1 page

Après vérification, nous vous confirmons que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ne détient aucun document concernant les autres numéros des lots.

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. : (6 pages)

Grille de vérification

Plan de réduction des pesticides - Article 73 du Code de gestion des pesticides

(transmettre copie à M^{me} Cécile Laverdière)

Identification du terrain de golf : Club de golf Mont-Gabriel

Date de signature du plan de réduction : 11 août 2009 Signataire : art. 53-54

Éléments du plan	Présence		Remarques ou actions
	Oui	Non	
Plan signé par un membre de l'OAQ et son numéro de permis d'exercice	X		
Nom du propriétaire ou de l'exploitant et son adresse	X		
Nom du terrain de golf et son adresse	X		
Nom de la personne responsable de l'application des pesticides et son adresse	X		
Nom du responsable de l'entretien du terrain de golf	X		
Superficie totale du terrain de golf en hectares	X		
Le nom des pesticides utilisés pour chacune de ces catégories et leur numéro d'homologation	X		
Des objectifs de réduction d'utilisation de pesticides pour les 3 prochaines années	X		
Au moins un moyen est identifié ¹	X		
Au moins une mesure est prévue ²	X		
Bilan des résultats atteints	X		
<p>Globalement, ce plan de réduction des pesticides est :</p> <p style="text-align: center; font-size: 2em;">complet</p>			
Vérifié par : <u>Dominic Bélanger</u>		Date : <u>2009-08-19</u>	

¹ Moyens pour atteindre les objectifs de réduction :

- Méthodes de dépistage et de suivi des organismes nuisibles, données recueillies
- Pratiques culturales (ex. : tonte plus haute, terreautage, aération, fertilisation organique, etc.)
- Mesures préventives
- Moyens de lutte

² Mesures prises pour réduire la migration des pesticides à l'extérieur du site :

- Restauration des rives
- Zones tampons par rapport aux plans et cours d'eau
- Système de drainage vers un étang de rétention
- Programme de suivi des pesticides dans l'eau souterraine ou de surface
- Utilisation d'équipement anti-dérive
- Implantation de zones naturalisées



Sainte-Thérèse, le 17 mai 2012

AVIS DE NON-CONFORMITÉ

9055-8842 Québec inc.
666, rue Sherbrooke Ouest, Bur. 2300
Montréal (Québec) H3A 1E7

N/Réf. : 7820-15-01-03589-00
400924693

Objet : Plan de réduction des pesticides pour un terrain de golf non déposé

Mesdames,
Messieurs,

Lors de la vérification réalisée le 17 mai 2012 par une inspectrice de notre direction régionale, nous avons constaté le manquement suivant :

- À titre de propriétaire ou d'exploitant d'un terrain de golf qui applique ou y fait appliquer un pesticide, ne pas avoir transmis au ministre un plan de réduction des pesticides avant le 3 avril 2012.

Code de gestion des pesticides, article 73 al. 1

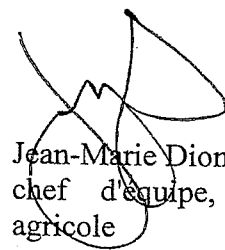
Nous vous demandons de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour respecter la loi.

De plus, nous vous demandons de nous transmettre d'ici le 17 juin 2012 un plan des mesures correctives que vous entendez mettre en œuvre pour vous conformer à la loi.

Pour toute information additionnelle, vous pouvez communiquer avec Jacinthe Alarie au numéro de téléphone 450 433-2220, poste 240.

Prenez note que, malgré le fait de vous conformer au présent avis, le Ministère se réserve le droit d'utiliser toute mesure administrative ou tout recours civil ou pénal à sa disposition pour faire respecter la loi et sanctionner le ou les manquements constatés.

ja/ JMD



Jean-Marie Dion
chef d'équipe, secteurs industriel et
agricole

Grille de vérification


Plan de réduction des pesticides - Article 73 du Code de gestion des pesticides

(Transmettre une copie du plan et de la grille à M^{me} Cécile Laverdière du Bureau des pesticides)

Identification du terrain de golf : Club de golf Mont Gabriel

Date de signature du plan de réduction : 14 mai 2012

Signataire : 53-54

Éléments du plan	Présence		Remarques ou actions
	Oui	Non	
Plan signé par un membre de l'OAQ et son numéro de permis d'exercice	x		
1. Identité			
Nom du propriétaire ou de l'exploitant et son adresse	x		
Nom du terrain de golf et son adresse	x		
Nom de la personne responsable de l'application des pesticides et son adresse	x		
Nom du responsable de l'entretien du terrain de golf	x		
Superficie totale du terrain de golf (ha)	x		
2.			
Les noms et numéros d'homologation des pesticides utilisés annuellement pour chacune des catégories	x		
3. Objectifs de réduction (2012-2015) en % ou quantité			
Objectifs de réduction d'utilisation de pesticides pour les trois prochaines années pour chacune des catégories	x		
4. Identification de moyens pour atteindre les objectifs de réduction			
Au moins un moyen est identifié ¹	x		
5. Identification de mesures prises pour réduire la migration des pesticides à l'extérieur du site			
Au moins une mesure est prévue ²	x		
6. Bilan des résultats atteints en regard du plan de réduction établi pour les trois années antérieures, leurs justifications et les correctifs à y apporter, le cas échéant			
Bilan des résultats atteints, justifications et correctifs	x		
Conclusion			
Globalement, ce plan de réduction des pesticides est : conforme			
Véifié par : 		Date : 24 mai 2012	

¹ Moyens pour atteindre les objectifs de réduction :

- Méthodes de dépistage et de suivi des organismes nuisibles, données recueillies
- Pratiques culturales (ex. : tonte plus haute, terreautage, aération, fertilisation organique, etc.)
- Mesures préventives
- Moyens de lutte

² Mesures prises pour réduire la migration des pesticides à l'extérieur du site :

- Restauration des rives
- Zones tampons par rapport aux plans et aux cours d'eau
- Système de drainage vers un étang de rétention
- Programme de suivi des pesticides dans l'eau souterraine ou de surface
- Utilisation d'équipements anti-dérive
- Implantation de zones naturalisées

Grille de vérification Plan de réduction des pesticides - Article 73 du Code de gestion des pesticides

Identification du terrain de golf : Hotel Mt-Gabriel

Date de signature du plan de réduction : 31 mars 2015 Signataire : 53-54

300954815

03589

Éléments du plan	Présence		Remarques ou actions
	Oui	Non	
Plan signé par un membre de l'OAQ et son numéro de permis d'exercice	✓		
1. Identité			
Nom du propriétaire ou de l'exploitant et son adresse		✓	<i>corrigé le 11 mai</i>
Nom du terrain de golf et son adresse	✓		
Nom de la personne responsable de l'application des pesticides et son adresse		✓	<i>corrigé le 11 mai 2015</i>
Nom du responsable de l'entretien du terrain de golf	✓		
Superficie totale du terrain de golf (ha)	✓		
2. Quantités totales : 2012, 2013 et 2014			
Les noms et numéro d'homologation des pesticides utilisés annuellement pour chacune des catégories	✓		
3. Objectifs de réduction (2015-2018) en % ou quantité			
Objectifs de réduction d'utilisation de pesticides pour les 3 prochaines années pour chacune des catégories	✓		
4. Identification de moyens pour atteindre les objectifs de réduction			
Au moins un moyen est identifié ¹	✓		
5. Identification de mesures prises pour réduire la migration des pesticides à l'extérieur du site			
Au moins une mesure est prévue ²		✓	<i>corrigé</i>
6. Bilan des résultats atteints en regard du plan de réduction établi pour les 3 années antérieures, leurs justifications et les correctifs à y apporter, le cas échéant			
Bilan des résultats atteints, justifications et correctifs	✓		
Conclusion			
Globalement, ce plan de réduction des pesticides est : <i>Finallement conforme</i>			
Vérifié par : <i>[Signature]</i>		Date : <u>2015-05-11</u>	

¹ Moyens pour atteindre les objectifs de réduction :

- Méthodes de dépistage et de suivi des organismes nuisibles, données recueillies
- Pratiques culturales (ex. : tonte plus haute, terreautage, aération, fertilisation organique, etc.)
- Mesures préventives
- Moyens de lutte

² Mesures prises pour réduire la migration des pesticides à l'extérieur du site :

- Restauration des rives
- Zones tampons par rapport aux plans et cours d'eau
- Système de drainage vers un étang de rétention
- Programme de suivi des pesticides dans l'eau souterraine ou de surface
- Utilisation d'équipement anti-dérive
- Implantation de zones naturalisées